



Conseil d'Administration de l'AEFE, le 24 novembre 2020

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

Monsieur le Directeur de l'AEFE,

Mesdames et Messieurs,

Depuis que nous nous sommes réunis pour la dernière fois, nous, parents d'élèves, sommes toujours autant inquiets quant au sort de la jeunesse accueillie dans les établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger. La crise sanitaire s'inscrit dans la durée, les élèves affrontent des conditions d'enseignement disparates et parfois chaotiques et dans le même temps leurs familles subissent les conséquences financières de la situation sanitaire.

Certes, par une solidarité nationale de l'Etat français, des fonds exceptionnels ont été débloqués pour aider les familles françaises et étrangères rencontrant des difficultés pour régler les frais d'écologie du troisième trimestre 2019/2020. Face à cette pandémie qui s'est installée, cette solution n'est pas pérenne, d'autant plus qu'elle ne répond pas à tous les besoins.

Dans les circonstances actuelles, il convient, d'une part, de procéder à un gel pluriannuel des frais de scolarité le temps de sortir complètement de la crise et d'autre part, d'améliorer le ciblage des destinataires des aides exceptionnelles et d'accélérer les délais de versement. Bien évidemment, ces procédures doivent s'effectuer en toute transparence et dans les mêmes conditions pour tous les établissements quelle que soient leur statut et leur situation géographique. La FCPE considère expressément que pour les établissements en gestion directe, considérés comme colonne vertébrale du réseau ; l'Etat se doit d'assurer sa mission « de continuité du service public » et donc ne pas se reposer sur l'existence dans ces établissements, de fonds de solidarité que certaines familles ont la générosité d'abonder. Oui à la FCPE l'avenir des établissements en gestion directe nous préoccupe !

Si le Président de la République souhaite toujours tenir son engagement de multiplier par deux d'ici 2025 les effectifs des établissements scolaires, il doit endiguer l'accroissement des désinscriptions constaté à la rentrée. Elles sont, en effet, la conséquence directe des difficultés économiques et de l'incertitude face à l'avenir que subissent de nombreuses familles. Il convient de se préoccuper à la fois du sort des familles françaises expatriées et de celui des familles des pays d'accueil. Il ne faut pas oublier que ces dernières ont fait le choix du système éducatif français et ont largement contribué au renforcement du réseau de l'AEFE et donc au rayonnement de la France dans le monde.

Le début de cette nouvelle année scolaire a montré que toutes les leçons des premiers mois de l'épidémie n'ont pas été tirées. Ni les élèves, ni leurs familles, ni les personnels ne méritent de revivre cette situation, pour la pérennité du réseau nous devons tirer des leçons du passé. Une continuité pédagogique qui soit à la hauteur des besoins nécessite le renforcement de l'équipement informatique des établissements et de la communauté éducative, la formation initiale et continue des enseignants à l'enseignement à distance, un bâti scolaire permettant la pleine application des protocoles sanitaires et un accompagnement des élèves en difficultés ou à besoins éducatifs particuliers maintenu en toutes circonstances. De l'Egypte, de la Tunisie, du Maroc, de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Argentine, du Chili et du Mexique, les parents FCPE sont inquiets et s'interrogent sur la qualité et la quantité de l'enseignement préconisé en cette période, sur l'avenir de leurs enfants en particulier les lycéens qui subissent la réforme du lycée et enfin sur l'avenir de leurs établissements !

Pour affronter cette période difficile et inédite, la FCPE rappelle qu'il est indispensable que l'AEFE demeure le seul opérateur public qui fasse vivre, progresser, pérenniser et développer le cadre général de l'enseignement français à l'étranger. Pour mener à bien ses missions, l'AEFE doit, d'une part, repenser urgemment sa gouvernance et son organisation et, d'autre part, être dotée de moyens financiers et humains suffisants.

Dans le prolongement du 30^{ème} anniversaire de l'AEFE et du réseau scolaire mondial, face aux difficultés conjoncturelles rencontrées par ce réseau cette année et pour aller encore plus de l'avant ; il ne faut pas sous-estimer ses fragilités structurelles. Pour continuer à diffuser la francophonie et les valeurs humanistes de la France, l'AEFE a besoin d'un soutien déterminé de l'Etat et que le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Éducation nationale œuvrent conjointement et avec force en sa faveur.

La FCPE reste mobilisée pour un réseau de l'AEFE à la hauteur de ses promesses et nous comptons sur votre implication à nos côtés.

Je vous remercie pour votre attention.

Pour la FCPE
Moulay Driss EL ALAOU
Chargé de l'Enseignement Français à l'étranger